

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Belgique \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de Alfred Renson et A. Kaeuffer à Émile Zola du 17 janvier 1898](#)

Lettre de Alfred Renson et A. Kaeuffer à Émile Zola du 17 janvier 1898

Auteur(s) : Renson, Alfred et Kaeuffer, A., étudiants de L'institut supérieur de commerce d'Anvers

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Dreyfus](#), [jeunesse](#), [le droit de l'homme](#), [persévérance](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

GenreCorrespondance
Date d'envoi[1898_01_17](#)
AdresseAnvers

Description & Analyse

DescriptionLettre d'encouragement à la suite de la publication de J'Accuse.
Notesnon

Information générales

Langue[Français](#)
CoteBEL 1898_01_17-02
Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans enveloppe, quatre pages
SourceCentre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Pottier, Jean-Michel

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 12/09/2017 Dernière modification le 21/08/2020

fanatiques.

Vous autres aussi, Monsieur Zola, vous
faites partie de la jeunesse estudiantin-
ne et nous croyons qu'il est de votre
devoir pour faire écho aux vœux
des étudiants de Paris de
vous envoyer une lettre de félicitations.
Acceptez, Monsieur Zola, ce faible gage
de grande sympathie de la part de
deux étudiants de l'Institut Supé-
rieur de Commerce d'Anvers.

Soyez courageux et persévérez dans votre
grandiose entreprise, vous avez certes à faire
à forte partie, mais néanmoins nous sommes
persuadés qu'avec un homme de
votre talent, les ténèbres se dissiperont
et que justice se fera.

Après, Honoré Monsieur Zola,
nos plus vifs sentiments d'admiration
en votre regard.

Alfred Renon
étudiant.

Rue de la Commune 26
Anvers

Anvers le 17 Janvier 1898.

17.01.98

Monsieur Zola,

Vous ne pouvez voir
votre attitude noble et courageuse, vis à vis
de cet infortuné Dreyfus, sans vous adresser
Monsieur Zola, l'expression de notre plus
profonde admiration.

C'est avec un sentiment de profonde tris-
tesse que nous voyons la jeunesse estudian-
tine de Paris, suivre ce courant populaire
dicté par un fanatisme absolu, attaquer
un homme de votre valeur dans votre glorieuse
entreprise et vous conspuer parce
que vous avez la sublime audace de
dire hautement à la face de tout l'
univers, votre façon de penser sur cette
sinistre affaire Dreyfus.

Soyez bien persuadé, Monsieur Zola,
que cette jeunesse des écoles est plus à
plaindre qu'à blâmer, car nous sommes
convaincus qu'elle agit sous l'influence
d'une forte surexcitation, bien compréhensible



A. Hauffer
étudiant

Malheureusement, chez des gens qui vont en avant plutôt par les sentiments, que par la réflexion.

Ne croyez pas, Monsieur Lohé, que nous parlons de cette façon parce que nous sommes Israélites! non; nous sommes aussi bons chrétiens que vous et n'importe qui, mais nous avons la même manière de voir que vous et nous trouvons que les procédés employés dans le tout de l'arrêt de procès Dreyfus et Esterhazy sont tout-à-fait contraires aux sentiments du droit de l'homme et que fussiez-vous même militaire, vous n'avez pas le droit de condamner quelqu'un sur des preuves qui restent secrètes, et que l'on ne fait connaître ni à l'accusé ni à son honorable défenseur. Nous trouvons que la condamnation de Dreyfus est tout-à-fait arbitraire et que le seul méfait de ce malheureux est d'être né Juif.

L'Association générale des Étudiants de Paris proteste d'une façon par trop

violente, car nous trouvons, qu'elle devrait être heureuse et bien honorée, d'avoir comme membre d'honneur un homme tel que vous, Monsieur Lohé, d'une franchise et d'une honnêteté à l'abri de tout reproche et qui au risque et péril de sa fortune, de son honneur et de sa réputation, a le sublime courage de tenir tête aux passions déchaînées de la France entière; de vouloir faire de la lumière sur ces procès flétris et jugés dans les ténèbres et d'un huit clos contraire aux droits de gens, de prendre la défense d'un homme à qui on a enlevé et on enlève encore tous les moyens de défense et tout cela par générosité de cœur en voyant un infortuné accablé par le sort, condamné par un jugement peut être erroné, arraché aux bras de sa femme et de ses pauvres enfants, et qui après une cérémonie aussi honteuse que déquadrante se voit jeter sur une terre malsoine, empiécé comme une bête fauve et livré à la fureur de quelques policiers